Habilitation électrique NF C18-510-Niveau BS-BE Manoeuvre

Programme générique en date du 8 décembre 2025. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale

Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article R 4544-9 et R 4544-10 du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les taches qui lui incombe.

Pré-requis

Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité
Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française

Objectifs généraux

Cette formation vise à faire habiliter par l'employeur les collaborateurs non électriciens

Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :
-D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510)
-De connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510)
-De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510)
-De différencier les domaines de tensions (Article 3.3.2 norme NFC18-510)
-De connaitre et différencier les opérations d'ordres électriques et non-électriques
-De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou portatifs
-D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510

Public concerné

Tous collaborateur non-électricien opérant dans le domaine de la très basse tension (0 à 50 Volts) et basse tension (de 50 volts à 1 000 volts) et dont l'activité l'amène à :

Pour le niveau BS :
-Réarmer un dispositif de protection et/ou…
-Actionner des dispositifs de commandes et/ou…
-Remplacer des lampes, dispositifs d'éclairage et/ou…
-Raccorder des éléments terminaux (Radiateurs, chaudières, volets roulants, etc…) et/ou…
-Déconnecter et reconnecter des appareillages (Prises de courant, interrupteurs, etc…)

Pour le niveau BE Manoeuvre :
-Modifier l'état électrique de tout ou partie d'une installation électrique dans le cadre d'un fonctionnement normal (mise en marche et arrêt)
-Effectuer le branchement ou le débranchement d'équipements amovibles spécialement prévus pour être connectés ou déconnectés sans risques
-Réarmer un dispositif de protection
-Actionner des dispositifs de commandes au voisinage de pièces nues sous tension
-Mettre hors service tout ou partie d'une installation électrique
-Réaliser des opérations de consignation sous la direction d'un chargé de consignation

Modalités d'inscription et délai d'accès

L'inscription se fait directement auprès de Thierry LEGEAY, qui est l'interlocutrice pour le recueil des besoins, l'adaptation et l'animation de l'action de formation, la contractualisation, le suivi administratif et la facturation.

Des délais de l'ordre d'un mois et demi (en cas de prise en charge OPCO) ou une à deux semaines (financement direct) sont à prévoir entre la demande d'inscription et le démarrage du parcours.

Méthodes mobilisées

Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique
La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres

Ressources pédagogiques

Support Mémo forma

Modalités d'organisation

En présentiel, 14 heures, soit 2 jours

Matériel pédagogique

La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board)
Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510
Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques
Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc…)

Modalités d'évaluation	Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve : -D'avoir suivi la formation sur les 14 heures consécutives -D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative -D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. **Accès aux formations** À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap : Aurore Dupas mail:aurore.dupas@heliscoop.com
Tarif indicatif	490,00 € 35,00 € de l'heure Cette prestation de formation est exonérée de TVA conformément à l'article 261 du CGI Tarif inter-entreprises par stagiaire. Contactez-nous pour un tarif de groupe
Durée	14 heures

Intervenant(e)

Son CV
https://formations-heliscoop.com/wp-content/uploads/user_doc/tlegeay/CV-Thierry-LEGEAY-Juil-2026.pdf

Thierry LEGEAY

Formateur en Prévention, Sécurité et Santé au Travail et aux Habilitations réglementaires

Thierry LEGEAY – Formateur en Prévention des Risques Professionnels et Sécurité au Travail
Fort de plus de 25 ans d'expérience en direction d'agences dans le secteur du bâtiment et de l'industrie, j'ai choisi de me recentrer sur la formation professionnelle pour le plaisir de transmettre, partager et faire grandir l'humain.

Je propose des formations en prévention des risques professionnels adaptées aux besoins des entreprises et des collectivités.

Mes domaines d'intervention :

Sécurité Technique & Opérationnelle
-Travail en Hauteur, Échafaudages Roulants et VGP
-Habilitation Électrique NF C18-510 (Personnels électriciens et non-électriciens)
-Habilitation Électrique NF C18-550 (VE/VH) (Véhicules Électriques et Hybrides)
-Risques ATEX (Atmosphères Explosives)
-AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - Profils Concepteur, Encadrant, Opérateur)
-IRVE Niveaux 1 et 2 (Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques)
-Risques Chimiques (Agents ACD et CMR)
-Sécurité des Entreprises Extérieures (Niveaux N1 et N2)

Instances & Acteurs de la Prévention
-CSE - CSSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail)
-Référent RSST (Référent Santé, Sécurité au Travail)

Santé Mentale, RPS & QVCT
-RPS et QVCT (Risques Psychosociaux & Qualité de Vie et des Conditions de Travail)
-Référents en Santé Mentale au Travail (RSMT)

Audits & Prestations d'Expertise
-Audit SST (Santé Sécurité au Travail)
-L'Enquête RPS (Risques Psychosociaux)
-Prestation d'Audit & Rédaction du DUERP

Mon approche est terrain, claire et concrète, axée sur la sécurité au travail, la prévention des accidents et la performance humaine.

Chaque formation est une opportunité de transformer la prévention en réflexe collectif.

Contenus

Programme et contenu des compétences socles
1.Thématiques théoriques BS-BE Manoeuvre
-Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
-Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
-Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
-Zones d'environnements et leurs limites
-Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
-Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations

-Protection collective : mesures, équipements et signalisation
-Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risques et mise en œuvre
-Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
-Evaluation du risque électrique

2.Thématiques pratiques BS
-Limites de l'habilitation BS
-Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé d'exploitation : informations et documents
-Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
-Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
-Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, vérification d'absence de tension (VAT) et remise sous tension
-Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention basse tension élémentaire
-Procédures de remplacement/raccordement et instructions de sécurité associées

2.Thématiques pratiques BE Manoeuvre
-Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
-Equipement de protection collective : identifier, vérifier, utiliser
-Habilitation lettre E : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
-Acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation
-Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé d'exploitation : informations et documents